



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



**DECLARATION
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR CHARLES HERVE WENEZOU,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA FRANCOPHONIE**

DEVANT

**LA 59^e SESSION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

NEW YORK, LE 29 SEPTEMBRE 2004

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
AUPRES DES NATIONS UNIES
51 CLIFTON AVENUE • SUITE 2008 • NEWARK, NEW JERSEY 07104
TEL: (973) 482-9161 FAX: (973) 350-1174

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,
- Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 59^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Cette élection est un bel hommage de la communauté internationale au Gabon, ce pays frère, pour son rôle de leadership singulièrement en Afrique et dont l'action personnelle et soutenue du Président EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA a permis aujourd'hui de réconcilier les Centrafricains .

Votre grande et riche expérience d'homme d'Etat et de diplomate nous assure déjà du succès de nos travaux auxquels Son Excellence François BOZIZE, Président de la République Chef de l'Etat dont la foi aux idéaux de notre organisation reste inébranlable, souhaite une pleine réussite.

Il va de soi que la coopération de la délégation de la République Centrafricaine vous est totalement acquise à cet effet.

Je me dois également de saluer la compétence avec laquelle votre éminent prédécesseur Monsieur JULIAN HUNTE de la Sainte Lucie a conduit les travaux de la 58^{ème} Session.

Je voudrais renouveler à Son Excellence KOFI ANNAN, Secrétaire Général des Nations Unies, toute l'appréciation de la République Centrafricaine pour l'action qu'il mène pour asseoir la paix partout où elle est menacée, ainsi que pour sa détermination à trouver les voies et moyens de préserver la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies tant contrariée ces dernières années.

Monsieur le Président,

Avant qu'elle n'apporte sa contribution à la réflexion sur l'état du monde, ma délégation voudrait associer sa voix à toutes celles qui ont exprimé leur sympathie aux populations victimes des éléments de la nature qui se déchaînent et se succèdent dans une partie du pacifique et du continent américain, laissant derrière eux un spectacle désolant de ruine.

Les grandes questions du monde actuel que sont la paix et la sécurité internationales, la lutte contre la pauvreté, le développement, la défense et la promotion des droits de l'homme, la protection de l'environnement et de la santé ne peuvent trouver de solution durable que grâce aux efforts de la communauté internationale dans le cadre des Nations Unies.

Pour reprendre la formule expressive du Secrétaire général dans son rapport d'activité de 2003, Je cite : « le défi qu'il nous faut relever consiste à renforcer notre capacité d'action collective et à forger ainsi un destin commun dans un monde en mutation de plus en plus rapide » fin de citation.

Dans ce contexte, le multilatéralisme qui est la garantie de la participation de chaque Nation à la marche des affaires internationales doit être sauvegardé et renforcé à tout prix.

La multiplication des foyers de crises, la radicalisation du terrorisme international et de la criminalité organisée, la pauvreté croissante, la prolifération des endémies doivent nous convaincre que seule une solidarité internationale active est à même de garantir à notre monde la stabilité et la sécurité.

La ténacité avec laquelle le terrorisme nargue et défie la communauté internationale par des manifestations multiformes est préoccupante. Ce fléau ne connaît ni frontière ni race, ni religion. Après le 11 Septembre 2001, les attentats du 11 Mars 2004 en Espagne et du 2 Septembre en Russie en constituent les ultimes illustrations. Etant donné la complexité de ce phénomène, nous devons opposer une riposte collective à ce qui est devenu aujourd'hui une menace générale.

Se pose cependant à nos pays démunis de moyens adéquats de lutte efficace contre ce fléau, le problème essentiel de la coopération des pays nantis pour l'amélioration des équipements techniques d'identification, de détection, de surveillance et de contrôle à nos frontières maritimes, terrestres et aériennes.

En des termes identiques, la lutte contre la criminalité transnationale organisée fait appel à une coopération conséquente dans le cadre du Fonds spécial de prévention prévu par les Conventions pertinentes des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Le difficile contexte économique international actuel a eu un impact négatif sur les économies des pays en développement en général et celles des pays africains en particulier. La rude concurrence commerciale internationale, l'intensification des pratiques protectionnistes, les fluctuations des monnaies, le fardeau de la dette, sont autant d'handicaps qui compromettent le processus de développement de ces pays.

A Cancun l'année dernière, les membres de l'Organisation mondiale du Commerce ont tenté de relancer la libéralisation du commerce. Nous devons continuer à rechercher des solutions pour surmonter l'échec de Cancun et assurer le succès du cycle de Doha. La réunion de l'OMC à Genève en Juillet 2004 est une preuve que nous ne devons pas baisser les bras devant la politique des subventions agricoles.

La Déclaration du Millénaire, les conclusions du Sommet de Johannesburg, le Consensus de Monterrey ont montré le chemin à suivre et les objectifs à atteindre pour mettre en place un véritable partenariat mondial pour le développement.

Monsieur le Président,

Le monde connaît depuis la tenue de la dernière session une série d'événements qui sont venus exacerber une situation déjà fortement détériorée, en raison de la menace de la paix et de la sécurité, la multiplication des foyers de tension et de conflits.

Nous en voulons pour preuve la situation au Proche et Moyen Orient qui demeure une source de vives inquiétudes.

En effet, malgré le transfert des pouvoirs aux nouvelles autorités irakiennes le 29 Juin dernier, la spirale de la violence se poursuit de manière incontrôlable, nourrissant les ressentiments à l'égard de la communauté internationale et du peuple irakien.

La récente nomination du Représentant Spécial du Secrétaire Général en Irak suppose que les Nations Unies ont un rôle central à jouer pour accompagner le processus de reconstruction politique de ce pays.

En Israël,

La communauté internationale doit continuer à soutenir l'action du Quartet pour le rétablissement de la paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. Il n'y a pas d'alternative à la feuille de route qui prescrit des avancées parallèles dans les trois volets sécuritaire, politique et économique.

En Afrique,

En dépit de certains succès obtenus tel que le retour de la paix en Angola, en Sierra-Leone et peu à peu au Libéria, le continent africain continue d'être une source de vives préoccupations. La vague déferlante des conflits armés, des tensions et des instabilités, tend à devenir un phénomène récurrent.

Alors que la rencontre d'Accra II a favorablement relancé le processus de paix en Côte d'Ivoire et fait renaître ainsi l'espoir, d'autres foyers de tension surgissent çà et là.

La crise du Darfour, au Soudan, continue de mobiliser l'attention de la communauté internationale en raison d'importants exodes des populations vers la frontière avec le Tchad et de l'insécurité qui y persiste.

Le Gouvernement de mon pays suit avec un intérêt particulier l'évolution de la situation dans le Darfour en raison des implications humanitaires et sécuritaires pour la République Centrafricaine, frontalière du Soudan et du Tchad.

Nous soutenons en République Centrafricaine les initiatives prises depuis la médiation tchadienne par les instances internationales qui en ont pris le relais dans le cadre de l'Union Africaine et de l'Organisation des Nations Unies. Nous encourageons le Gouvernement soudanais et les parties concernées à suivre la voix de la sagesse fondée sur le dialogue entamé sous l'égide du Président OBASANJO, Président en exercice de l'Union Africaine et épargner ainsi au peuple soudanais frère des souffrances supplémentaires inutiles du fait des sanctions récemment envisagées par le Conseil de Sécurité.

Le massacre de 160 réfugiés de Gatumba le 14 Août 2004, à la frontière entre la République Démocratique du Congo et le Burundi qui a provoqué une indignation générale, a exacerbé une situation déjà fragile dans cette région des Grands Lacs.

Pourtant, notre conviction est que, en dépit de ces soubresauts, les différents Accords entre le Rwanda et la RDC d'une part, la RDC et l'Ouganda d'autre part, les Accords historiques de Sun City enfin, rendent irréversible le mouvement général de retour à la paix dans la région des Grands Lacs.

Tel est en tout cas le sens de notre participation active au processus préparatoire de la conférence internationale sur la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs et de notre contribution au Pacte de stabilité qui en résultera, dans le cadre de l'approche globale, intégrée et concertée voulue par les Nations Unies et qui a l'avantage de trouver à cette crise régionale des solutions régionales qui dépassent l'espace géographique des six pays constitutifs des Grands Lacs.

Monsieur le Président,

Je voudrais à présent exposer la situation de mon pays, la République Centrafricaine.

Proclamé indépendant le 13 Août 1960, le pays a connu des périodes relativement brèves d'avancées au plan politique et social, relayées par de longues périodes de stagnation voire de recul au plan économique entraînant les appréciations justifiées des afro-pessimistes sur son évolution chaotique.

Comme dans beaucoup d'autres Etats africains, une série de coups d'Etat a marqué l'évolution de la vie politique centrafricaine, les uns ressortissant de révolutions de palais, les autres participant de véritables révolutions populaires tant par la condensation des aspirations sociales qu'ils libèrent que par la mutation politique qu'ils opèrent, comme la révolution des oeilletts au Portugal en 1974.

Le changement intervenu le 15 Mars 2003 participe de ce type de mutation en tant que mouvement populaire porté par des forces sociales aussi distinctes les unes les autres dans leur essence que les partis politiques, les syndicats, les confessions religieuses, les organisations non gouvernementales et l'armée.

Il me plait à nouveau de rendre hommage à l'action résolue de notre organisation aussi qu'à celle de toute la communauté internationale qui, avant le 15 Mars 2003, n'ont ménagé aucun effort pour trouver une issue heureuse à la crise centrafricaine, mobilisant tour à tour les instances du Conseil de sécurité des Nations Unies, la francophonie, l'organe central de l'ancienne OUA pour la prévention et le règlement des conflits, les Chefs d'Etat de la CEMAC, de la CEEAC et de la CEN-SAD.

Depuis un peu plus d'un an le peuple centrafricain s'attache à reconstruire son unité brisée et le Gouvernement à restaurer la sécurité sous toute l'étendue du territoire, la confiance avec les partenaires extérieurs tant bilatéraux que multilatéraux, la légalité constitutionnelle au terme des élections libres et transparentes qui auront lieu au courant du premier trimestre de l'année 2005.

Telles sont les grandes articulations du calendrier que le régime de transition consensuelle s'était donné dès le mois de Juin 2003 et qu'il s'est appliqué à observer depuis, conformément à ses engagements.

En effet,

Le Conseil National de Transition, parlement provisoire mis en place en Juillet 2003, est représentatif de toutes les forces socio-politiques **de la Nation et** assure une fonction législative comprenant l'adoption des textes de lois et le contrôle de l'action gouvernementale.

Le calendrier de la transition prévoyait en outre l'organisation d'un Dialogue National. Pendant près de deux mois, de Septembre à Octobre 2003, toutes les forces vives de la Nation se sont retrouvées dans ce forum pour rechercher ensemble les causes profondes de ce qui a pu nous diviser pendant si longtemps.

De ces assises, ont été conçues des orientations et des recommandations dont l'essentiel inspire aujourd'hui l'action du Gouvernement et la loi fondamentale de notre pays que le peuple s'apprête à voter par voie de référendum.

Un organe particulièrement créé pour veiller à l'application de ces recommandations et appelé le Comité de suivi des Actes du Dialogue National, s'attache actuellement à sa mission.

Par ailleurs, une Commission Electorale Mixte et Indépendante composée des représentants des partis politiques de la société civile et de l'administration a été mise en place qui vient de publier comme suit le chronogramme des futures consultations référendaires et électorales :

- 30 Novembre 2004: Référendum constitutionnel ;
- 30 Janvier 2005: Elections législatives et présidentielles (1^{er} tour) ;
- 27 Février 2005: 2^e tour ;
- 14 Mars 2005: proclamation des résultats.

La mission de l'actuel Gouvernement de Transition est de réunir et de réaliser les conditions qui autoriseront un retour à la vie démocratique normale en République Centrafricaine.

Mais les graves difficultés financières auxquelles se trouve confronté mon pays la République Centrafricaine, ne lui permettent pas d'assurer seul les charges des différentes élections programmées. Car sur les 5,5 milliards de FCFA nécessaires pour le financement de ces élections nous ne disposons jusqu'ici que de 3,5 milliards.

Je lance ici un appel pour un concours à cette hauteur afin de nous permettre d'organiser les élections dans les conditions voulues et assurer ainsi un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

D'ores et déjà, le Gouvernement de mon pays remercie très sincèrement ceux des pays amis et Organisations Internationales qui ont généreusement contribué au financement de ce processus notamment la France, la République Populaire de Chine, l'Union Européenne et la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

L'appui que la communauté internationale apportera à cette phase si difficile et si délicate de l'histoire de la République Centrafricaine nous sera nécessaire pour mener à terme cette transition consensuelle.

Notre attachement commun à la démocratie me fait croire que l'appel du peuple et du Gouvernement Centrafricain sera entendu.

Monsieur le Président,

Les défis à surmonter pour la concrétisation de l'immense espérance soulevée par le changement du 15 Mars 2003, sont nombreux et pressants et avaient nécessité la mise en place d'un agenda, d'une feuille de route qui s'articule autour de trois grands axes :

- la gouvernance consensuelle pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel ;
- le rétablissement de la sécurité et le retour effectif de la paix ;
- la lutte contre la pauvreté.

Les mesures adoptées par les nouvelles autorités, telles qu'elles viennent d'être brièvement présentées, tendant à la restauration de la paix et à la réconciliation nationale ont été appréciées par les Centrafricains et saluées à juste titre par la communauté internationale.

Aujourd'hui, grâce à la remise sur pied et à la restructuration de nos forces de défense et de sécurité, à la présence des forces de la CEMAC et d'éléments français, grâce à l'aide des pays amis, notamment la France, la Libye, le Soudan, la République Populaire de Chine et le Maroc, ainsi que de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), nous pouvons affirmer que le processus de sécurisation de toute l'étendue du territoire centrafricain connaît des avancées significatives.

Des efforts restent encore à faire pour que la sécurité soit totalement rétablie avant les prochaines échéances électorales.

Mais, le soulagement ressenti par la population et l'espoir suscité par ce changement du 15 Mars 2003 seront gravement compromis si les engagements pris par la communauté internationale depuis Mai 2000 ne se concrétisent pas.

Il est impérieux de s'attaquer aux problèmes économiques et financiers, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, la République centrafricaine apporte tout son soutien à la Déclaration sur l'action contre la faim et la pauvreté adoptée à New-York le 20 septembre 2004 sur l'initiative conjointe du Président Jacques CHIRAC de la France et du Président LULA IGNACIO du Brésil.

Le programme post conflit que le Gouvernement vient de conclure avec les institutions financières internationales constitue un bon point de départ pour les nécessaires réformes qui sauront donner à notre pays une chance supplémentaire sur le chantier de la reconstruction.

D'ores et déjà, les efforts remarquables consentis au plan national et le soutien sans faille des amis de la République Centrafricaine tels que la France, la Chine et les pays membres de la CEMAC ont permis de lever l'hypothèque des arriérés de salaires sur le calendrier de la transition dont le peuple centrafricain va sortir plus uni et plus fort.

Monsieur le Président,

Je ne saurais terminer mon propos sans évoquer ce qui fait l'unanimité de tous les discours que nous écoutons dans cette salle : pour vivre et avancer avec son époque, l'ONU doit procéder à une réforme nécessaire et rationnelle, afin de renforcer son rôle et d'élever son efficacité.

Cette réforme doit certainement commencer par la nouvelle configuration à donner à l'organe chargé de connaître à titre principal des questions de paix et de sécurité à savoir le Conseil de Sécurité. Du point de vue de la délégation de la République Centrafricaine l'initiative Franco-Allemande tendant à revendiquer un siège permanent pour l'Allemagne ou encore les démarches similaires menées en faveur du Japon, de l'Afrique et de l'Amérique-Latine sont à considérer.

Toutefois la République Centrafricaine soutiendra les propositions de réformes présentées par le Secrétaire Général en tant qu'elles renforcent le rôle de notre Organisation dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le règlement des questions internationales, sur la base des principes du dialogue et de la coopération multilatérale.

Je vous remercie./-